

Compte rendu de la réunion du Conseil de VALE
Tenue en Sorbonne le jeudi 24 novembre 2016

Présents : Marc Amfreville – Élisabeth Angel-Perez – Audrey Bardizbanian – Marie-Céline Daniel – Pierre Iselin – Nicholas Manning – Françoise Sammarcelli – Sigolène Vivier – Kerry-Jane Wallart

Excusés : Geneviève Cohen-Cheminet – Bastien Goursaud – Frédéric Regard – Armelle Sabatier

La séance commence à 9h40.

Ordre du jour :

1. Point financier
2. FIR
3. *Sillages Critiques* papier (PUPS)
4. Postes à pourvoir à l'UFR d'Études anglophones
5. Séminaire général
6. UMR
7. HCERES
8. Questions diverses

1. Point financier

Élisabeth Angel-Perez annonce que la clôture des comptes a été faite sur un solde de -17 euros. La totalité de la dotation 2016 a donc été dépensée (32 244 euros, dont 26 894 euros de fonctionnement et 7 350 euros de masse salariale). Comme toujours, le poste de dépenses le plus important est celui des missions pour les 37 chercheurs et les doctorants. Compte tenu d'une contribution du FIR à hauteur de 10 ou 12 000 euros, les frais de mission s'élèvent chaque année à environ 45 000 euros.

Élisabeth Angel-Perez annonce que la même dotation a été demandée pour l'année 2017.

2. FIR

Comme il a été rappelé à l'équipe par mail, la première session du FIR sera close le 1^{er} décembre. On rappelle que c'est la session la mieux dotée des deux ; autant que possible, les demandes doivent être présentées à cette occasion.

Colloques

Kerry-Jane Wallart demande une subvention de 500 euros pour le colloque Kincaid qui a été reporté et qui aura lieu au printemps 2017. Il est prévu des financements de l'Institut des Amériques et de l'ambassade des États-Unis. Le Conseil approuve.

Armelle Sabatier et Claire Wrobel, toutes deux membres de l'équipe mais enseignantes à Paris 2, demandent une aide de 370 euros pour un colloque intitulé « The Dark Side of the

Law in Common Law Countries » (prévu en juin 2017). Elles prévoient de demander le FIR dans leur université. Le Conseil approuve cette demande.

Publications

Susan Pickford demande à l'équipe la prise en charge financière d'un dossier iconographique dont le montant s'élève à 500 euros (à préciser ?). Elle n'exclut pas de demander une autre aide à publication au cours de l'année 2017. Le Conseil approuve sa demande initiale et examinera le moment venu une autre demande éventuelle.

Claire Wrobel demande une aide pour une publication tirée de sa thèse chez Classiques Garnier : *Le roman gothique et la réforme pénale en Angleterre (1764-1842)*. Le devis total s'élève à 8 769 euros. Le Conseil s'accorde sur une aide de 400 euros, ce qui permettra à Claire Wrobel de demander le FIR dans son université.

Nicholas Manning prend la parole pour rappeler que les aides à publication sont versées aux éditeurs pour faire baisser le prix de vente du volume. Or, il constate que trop souvent ces subventions, même fort élevées, affectent à peine le prix final du livre. Il suggère que les auteurs prennent l'habitude de demander à leur éditeur de faire une double proposition, avec ou sans subvention, pour voir dans quelle mesure le prix évolue réellement. Il remarque qu'il est souvent possible de faire baisser le prix de vente du livre.

Élisabeth Angel-Perez demande ensuite au Conseil s'il juge opportun de demander le FIR pour la parution des numéros de *Sillages Critiques* en ligne. Il est prévu désormais de sortir au moins deux numéros par an ; or chaque numéro coûte entre 350 et 500 euros à fabriquer (stylage, relecture, illustrations éventuelles...). Ne faudrait-il pas demander le FIR pour soulager l'équipe d'une partie des frais engagés ? Le Conseil approuve cette idée.

3. *Sillages Critiques* papier

Élisabeth Angel-Perez annonce que de nombreux volumes sont en préparation, mais qu'aucun FIR n'a été demandé puisque les PUPS ne requièrent pas d'aide pour les volumes issus de Paris-Sorbonne.

Les projets dont la publication est déjà programmée sont les suivants :

- Pascal Aquien (printemps 2017)
- Catherine Bernard (automne 2017)
- Anne-Florence Quaireau (septembre 2017)
- Mélody Enjoubault (janvier 2018)
- Xavier Kalck (automne 2018)

D'autres volumes sont en préparation.

Élisabeth Angel-Perez rappelle que le Conseil doit avaliser l'ordre de publication des manuscrits ; les projets doivent donc être visés par le Conseil. Il convient ensuite de vérifier que tous les axes de l'équipe soient représentés le plus équitablement possible.

Dans cette perspective, Élisabeth Angel-Perez annonce qu'une proposition lui a été envoyée pour la publication d'un ouvrage collectif en hommage à Richard Marienstras. La qualité scientifique du volume est telle qu'on peut l'attendre, mais la collection n'a jamais publiée de tels ouvrages. La question se pose donc de la place d'un tel livre dans la collection. Le Conseil décide de faire examiner plus précisément quelques chapitres.

4. Postes à pourvoir

Élisabeth Angel-Perez rappelle que deux concours sont ouverts au printemps pour le recrutement d'un maître de conférences et d'un professeur en études élisabéthaines.

5. Séminaire général

Françoise Sammarcelli se félicite que la séance de cadrage du séminaire général (le 3 novembre 2016) a bien fonctionné. Marc Amfreville regrette toutefois que ni les professeurs ni les maîtres de conférences n'aient été tous présents. Il souligne l'importance, pour les deux années qui viennent, de ces séminaires de cadrage qui permettent à l'équipe de dialoguer ensemble.

Pour assurer une meilleure visibilité à toutes les activités de l'équipe, il est décidé qu'un mail trimestriel sera envoyé à tous les membres de l'équipe avec une liste de tous les événements prévus.

On rappelle qu'un calendrier en ligne avait été mis en place par Côme Martin ; il fonctionne toujours et est consultable à l'adresse suivante : <https://teamup.com/ks0a2a3829045730c0>.

Il serait bon que toutes les activités prévues soient communiquées dès que possible à Marie-Céline Daniel (mcelinedaniel@hotmail.com): axe, intervenant, titre, format, date, heure, lieu.

6. UMR

Suite au mandat confié à Élisabeth Angel-Perez par l'Assemblée générale de l'équipe en janvier 2016, le projet d'UMR a été évoqué auprès de différentes instances de l'Université. Il semble qu'aujourd'hui un tel projet ne soit guère envisageable tant que la Nouvelle Université n'est pas entérinée. Il paraît au Conseil plus sage d'attendre le premier semestre 2017 pour voir comment les choses évoluent, du côté de Paris-Sorbonne et du CNRS.

7. HCERES

La fin du contrat approchant, il va falloir entreprendre les travaux en vue de la constitution du dossier HCERES. L'ensemble paraît devoir être plus léger que la dernière fois (plus de fiches individuelles) mais cela reste un gros travail.

Comme il en avait été convenu lors de la dernière évaluation, il serait bon que les directeur et directeur adjoint qui prendront la relève puissent s'investir dans l'établissement du projet quinquennal. L'élection de la nouvelle direction et du nouveau bureau devra se faire en 2018 mais il est souhaitable que les personnes intéressées se fassent connaître.

8. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 11h45.